

## ACEC : Le lieu des circularités se réalise

Le site des ACEC c'est une friche industrielle urbaine de 27 hectares à l'implantation idéale. Situé en cœur de ville à proximité des réseaux routiers et de la future extension du tram le site offre de nombreux atouts. Parmi ceux-ci, un bâti existant aux caractéristiques industrielles et la présence de terres arables.

C'est sur ce potentiel que plusieurs acteurs publics (Ville de Herstal, Spi, Urbéo, Intradel) ont conjugué leurs énergies pour favoriser l'émergence d'un projet unique en Wallonie.

Une unicité qui s'exprime à travers le principe de circularité.

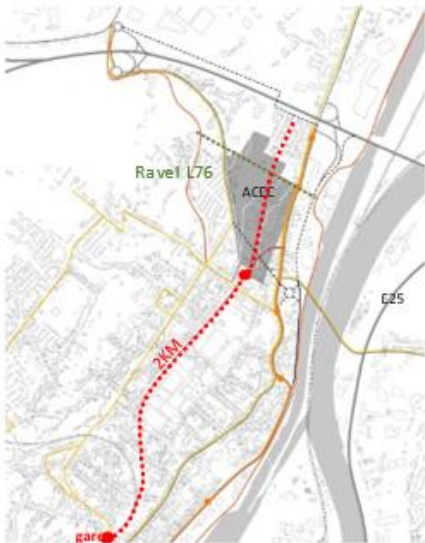
Aux ACEC, chaque énergie déployée entend être ré-utilisée et optimisée.

C'est un des principes directeurs de l'ambitieux Masterplan réalisé par l'architecte de renom international Paola Vigano en 2019 dont les lignes de force sont :

- La réalisation d'un axe structurant baptisé « Low-line », axe structurant de mobilité douce baptisé « Low-line », qui traverse Herstal sur plus de 3km entre la gare et le site des ACEC favorisant la mobilité douce sur le site et le connectant au cœur de ville.

### Une reconversion qui a démarré : projet

#### Création de la Low-Line



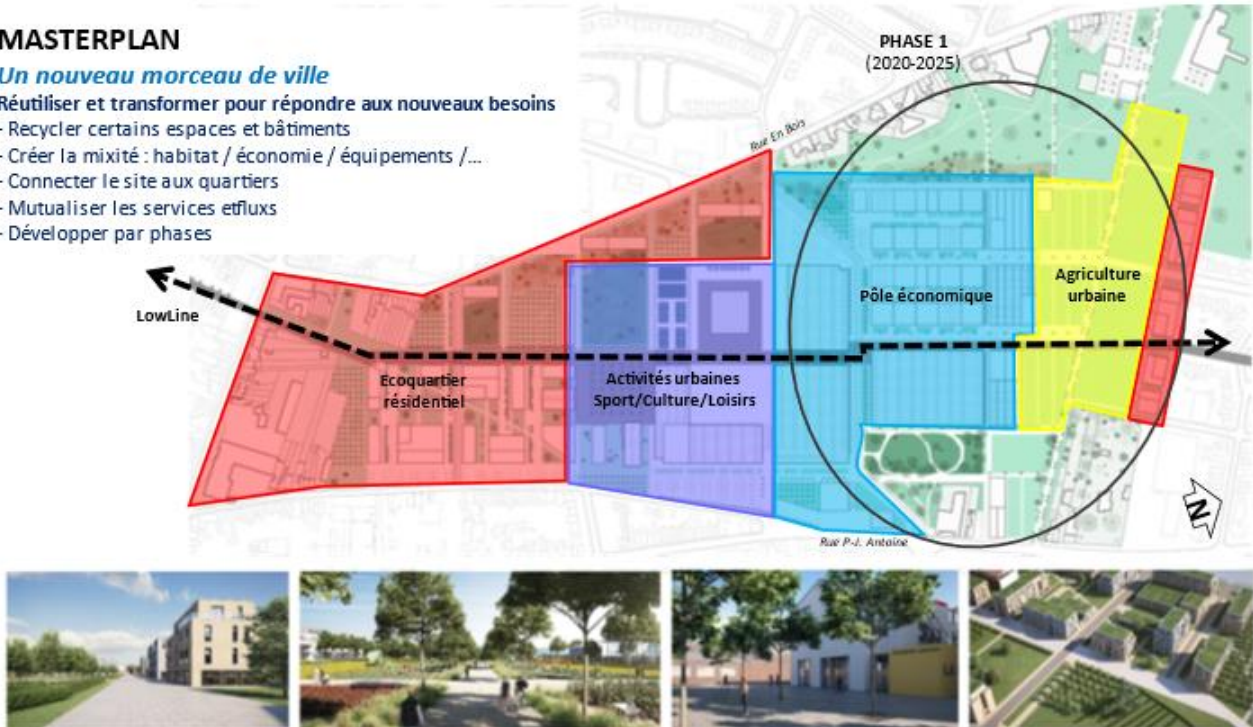
- Le développement d'un nouveau morceau de ville, favorisant la mixité de fonctions (habitat, activités économiques, agriculture urbaine, services, équipements, espaces verts, ...) et les communications aux quartiers avoisinants.

## MASTERPLAN

### Un nouveau morceau de ville

Réutiliser et transformer pour répondre aux nouveaux besoins

- Recycler certains espaces et bâtiments
- Créer la mixité : habitat / économie / équipements / ...
- Connecter le site aux quartiers
- Mutualiser les services et flux
- Développer par phases



## Aujourd'hui, ces lignes de force se traduisent sur le chantier, comment ?

Avec la prochaine mise en service du premier réseau de chaleur de Wallonie, qui alimente le site en chauffage ainsi que 14 bâtiments collectifs le long d'un tracé de plus de 4,5 km. L'installation récupère une partie de la chaleur de l'incinérateur Uvelia et permettra une économie annuelle de 38.000 tonnes de CO2.

## Une reconversion qui a démarré

### Chauffage urbain

1<sup>er</sup> tronçon (URBEO/HEVE – Subside Feder)



Pas d'alimentation en gaz

- Avec la réalisation du Parc d'activité économique extérieur sur 1.8 hectare qui permettra prochainement l'accueil d'activités à caractère urbain et la création de 50 emplois.
- Avec la réalisation d'une formule novatrice basée sur le maintien d'une ancienne halle industrielle et sa transformation en Parc d'activité économique Indoor intégrant le principe de de modules flexibles et évolutifs qui permettront à terme l'accueil de 200 emplois sur une surface totale de 7000 m<sup>2</sup>.

## Une reconversion qui a démarré : projet

### Parc d'activités économiques Indoor



Intensification de l'usage d'une ancienne halle industr.

- Avec la création du Jardin-Miroir, lieu permettant de s'inscrire dans une dynamique d'agriculture urbaine et de soutenir la formation socio-professionnelle, l'éducation citoyenne et les liens sociaux dans les quartiers voisins.

## Une reconversion qui a démarré

### Jardin productif

3 ha. au coeur du site - *'Jardin Miroir'*  
 Partenariat : SPI/URBEO/Intradel/Cynorhodon  
 Lieu de formation socio-profess et d'éducation  
 citoyenne autour de l'agriculture urbaine



D'autres projets comme la dépollution sur site de parcelles polluées à l'aide de champignons ou encore l'effort de déconstruction d'annexes pour favoriser le réemploi de briques et poutres témoignent de cette vision durable et circulaire.

Par son caractère innovant et engagé, ces projets inédits en Wallonie ont retenu l'attention de l'Europe puisque le portefeuille porté communément par la Ville de Herstal, sa régie communale immobilière Urbeo et Spi ont tous été sélectionnés et feront l'objet d'un soutien financier dans le cadre de la prochaine programmation FEDER.

**Pour Frederic Daerden, Bourgmestre en titre de la Ville de Herstal :**

*« Depuis plus de 10 ans, nous avons lancé une politique volontariste de reconversion des chancres à Herstal. De la ville industrielle, nous passons progressivement à la ville verte et la reconversion du site des ACEC en est le meilleur exemple. Il respecte une vision claire imprimée par un Master Plan ambitieux qui intègre les principes de développement durable. Cette vision se matérialise concrètement aujourd'hui car elle est partagée par l'ensemble des acteurs impliqués que je remercie pour leur travail et la bonne collaboration. L'écosystème qui est en train de se créer sur ce site est unique, et je suis certain qu'il en inspirera beaucoup d'autres ».*

**Pour Cédric Swennen, Directeur général Spi :**

*« Les ACEC c'est un lieu emblématique, témoin d'un changement de cap au niveau du territoire. Ici avec le soutien des fonds FEDER nous pouvons donner sa pleine mesure au projet. Au cœur de celui-ci, la circularité comme colonne vertébrale. Ici matériaux, terrains, énergie, tout est réutilisé pour faire de ce site un lieu exemplaire en matière de bas carbone. »*

**Pour Willy Borsus, Ministre wallon de l'Aménagement du territoire et de l'Economie :**

**Pour Philippe Henry, Ministre wallon de l'Energie et du Climat :**

*« Voir la réhabilitation des ACEC s'accélérer c'est pour moi une triple satisfaction. D'un point de vue réaffectation d'abord, il y a quelques années lorsque nous débloquions un subside SAR pour le site, une orientation « agriculture urbaine » pointait déjà le bout de son nez. Avec les interventions des différents opérateurs, le concept s'est enrichi et devient concret. Au niveau de la mobilité, voir un quartier mixte à haut potentiel se doter de la Low Line pour favoriser les modes doux est une belle promesse, promesse qui se joint à la future extension du tram. Enfin d'un point de vue « Climat », nous cochons toutes les cases menant à la décarbonation notamment avec le concours du plus grand réseau de chaleur de Wallonie et ça c'est une victoire. »*

**Pour Christie Morreale, Ministre wallonne de l'Emploi :**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

**Pierre CASTELAIN**

Porte-parole Spi

Gsm : +32 (0) 473 50 11 18

Tél. : +32 (0) 4 230 12 87

Mail : [pierre.castelain@spi.be](mailto:pierre.castelain@spi.be)